Le Droit

"L'Avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)

SIEGE SOCIAL: 93, RUE GEORGES

Services télégraphiques: PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Quotidien

Canada ..... $5.00 Etats-Unis ..... $ 7.00
Ottawa, par poste, $6.00 Union Postale..... 10.00

Hebdomadaire

Canada ..... $1.50 Etats-Unis et Union Postale ... $2.50

VENDREDI, 29 SEPTEMBRE 1933

Nos difficultés avec l'Angleterre

Un coup d'oeil rapide sur les problèmes que soulève l'accord commercial intervenu entre le Canada et le Royaume-Uni à la conférence impériale d'Ottawa.

La conférence impériale d'Ottawa devait être, selon ceux qui l'ont préparée et clôturée par des accords de commerce, le tremplin d'où s'élancerait la prospérité. Les statistiques du ministère du commerce, dont nous soupçonnons le désintéressement, nous répètent mensuellement que nous conquérons le marché britannique. Elles notent avec une visible exagération telle augmentation de nos exportations en Angleterre, en Australie, en Nouvelle-Zélande. Elles ne disent rien de la diminution de nos affaires avec les pays étrangers. C'était bien cela cependant que les observateurs craignaient. Est-ce que la conférence d'Ottawa, se demandaient-ils, n'aura pas pour résultat de restreindre notre commerce extérieur à l'Empire sans en augmenter le volume? Lorsque nous aurons les chiffres de la première année, nous verrons mieux si le Canada a eu raison de se tourner presque exclusivement vers l'Empire.

Mais d'ores et déjà nous pouvons dire que l'entente anglo-canadienne n'est pas d'une application facile. Elle nous donne même plusieurs sujets d'inquiétude.

En premier lieu, notre bois ne se vend pas beaucoup sur le marché anglais. Contrairement à ce qui avait été stipulé dans le traité, l'Angleterre s'approvisionne d'un pays qui pratique le dumping et qui encourage pécuniairement son commerce d'exportation. Les gens de la Colombie Anglaise ont eu beau protester et le gouvernement canadien menacer Londres, les importateurs du Royaume-Uni n'en ont pas moins continué d'acheter du bois de la Russie. Les choses en sont là. Il y a plus d'un an que l'accord est signé et rien n'a été fait par Londres pour protéger nos intérêts.

Deuxièmement, le traité anglo-canadien s'est révélé impuissant à résoudre notre problème du blé. Pour remédier à la situation, on a tenu une conférence à Londres. Mais voici que la Russie ne veut plus rien entendre. Elle trouve que le contingent d'exportation qui lui est alloué par l'accord des pays producteurs ne suffit pas. Il lui faut le double. Et l'Angleterre qui s'est engagée à protéger notre production contre tout pays qui exerce le dumping et met les ressources de l'Etat au service de son commerce extérieur, ne bouge pas. Elle regarde et fait toujours des achats des pays étrangers.

Troisièmement. D'après un bulletin du ministère de l'agriculture d'Ontario, les exportateurs canadiens de bacon s'aperçoivent d'une chose assez désagréable. L'Angleterre, pendant le premier trimestre de 1933, a réduit ses importations de bacon de 20 pour cent! Le traité anglo-canadien nous accorde un contingent de 2,500,000 cwt de bacon par année pendant cinq ans. Lors de la conférence d'Ottawa le bacon se vendait à des prix ridicules. L'Angleterre voulait, en fixant ainsi des contingents, restreindre ses importations et relever les prix afin de rendre plus payant l'élevage du porc chez elle. Désir légitime, mais dont on n'a pas pesé toutes les conséquences au moment de la conférence. Les exportateurs canadiens ne se font pas de doute sur la véritable signification de cette politique. Dans cinq ans, si l'élevage du porc a réussi en Angleterre, il est possible que notre contingent annuel soit réduit.

Quatrièmement, les manufacturiers de produits textiles d'Angleterre ne sont pas satisfaits du traitement qu'ils reçoivent du Canada. Les droits douaniers les empêchent d'avoir une juste part du marché canadien. Depuis trois jours ils défendent leur cause devant la Commission du tarif. En vertu du traité ils ont le privilège de venir ici pour réclamer une concurrence raisonnable. Le gouvernement canadien, d'après eux, devrait réduire les droits de telle façon que leurs produits puissent se vendre aux mêmes prix que les nôtres et obtenir ainsi la moitié du marché national.

Nous nous trouvons dans une situation notoirement inférieure. Alors que les exportateurs ne demandent à l'Angleterre que de les protéger contre les produits étrangers, les exportateurs anglais veulent que nous les protégions contre notre propre production. Cela découle logiquement de notre traité avec la métropole.

Nous n'entrerons pas dans plus de détails aujourd'hui. Il suffit de tenir nos lecteurs au courant des développements. Mais si les difficultés que nous soulignons ne sont pas réglées à l'avantage commun des parties intéressées, on avouera que nous étions justifiés d'écrire que la conférence impériale a été pour nous un marché de dupes.

Léopold RICHER.

CHOSES DU PASSE

Hommages d'autrefois

Toujours animé du désir de créer chez ses lecteurs de la capitale, ou d'entretenir le culte des choses d'autrefois, notre journal s'est donné récemment le plaisir d'évoquer la belle figure du docteur Pierre Saint-Jean.

Au jour du centenaire de la naissance du regretté maire d'Ottawa, (22 sept. 1933) le "Droit" consacrait une page à sa mémoire.

Dans l'octave de cette commémoraison, il sera peut-être agréable aux anciens qui ont vécu sous le charme de ce compatriote méritant, de relire quelques pages du passé.

L'élection sans opposition du Dr Saint-Jean avait rempli de joie ses concitoyens de langue française. L'honneur était nouveau, et, sans les qualités extraordinaires de ce meneur d'hommes, il ne s'expliquerait pas. Rappelons-nous qu'à cette époque — décembre 1873 — la jeune capitale renfermait des éléments turbulents. Deux races s'y disputaient l'arène; inutile de les nommer, n'est-ce pas? Et les rues boueuses du temps connurent l'horreur des rixes sanglantes. Certains coins de la ville servaient gratuitement de champ de Mars vite tournés en champ de bataille. Ce fut l'âge de fer, du poing, des manches de hache et des nez en bouillie. Le patriotisme le plus biscornu jetait l'un sur l'autre le Flat et la Basse-Ville. Il ne faisait pas bon, quand s'éteignaient, par économie, les becs de gaz, de causer longtemps avec la lune: les vieux d'aujourd'hui en parlent encore. Seuls sa proverbiale honnêteté, son égalité d'humeur, sa grâce souriante, sa conquérante bonté, son amour des pauvres, avaient permis au Dr Saint-Jean d'espérer dans la confiance de ses concitoyens. Il se présenta donc aux suffrages publics, mais n'eut pas à rencontrer de compétiteur. Les armées belligérantes s'étaient disputé l'honneur d'acclamer le plus fort, le plus populaire candidat à l'hôtel de ville.

Croira-t-on que c'est au rythme de la Marseillaise que s'était engagée la campagne en faveur du Dr Saint-Jean? Il le faut bien, puisque voici des rimes attribuées à un M. Georges, imprimeur, français de France, comme l'on devine. L'enthousiasme vaut mieux que le texte, mais nous faisons ici de l'histoire et non de la critique littéraire.

AU VOTE, CANADIENS!

Allons, enfants de cette ville
C'est le moment de nous compter;
Pas de faiblesse puérile,
Il nous faut tous aller voter. (bis)
Entendez-vous, déjà l'on crie!
Chacun se prépare au combat;
Mais à St-Jean ouvrons nos bras,
Son passé dit: Honneur! Patrie!

REFRAIN

Aux votes, Canadiens!... Votons à l'unisson!
Votons, (bis) que de St-Jean chacun donne le nom!

— 2 —

Que veut cette troupe qui brave
Vos voix pour l'honnête Docteur?
Pourquoi mettre pareille entrave
Au vaillant soldat de l'honneur! (bis)
Amis, pour nous, ah! quel outrage!
Le combat ne peut s'éviter;
Mais il s'agit de bien voter.
D'agir en Canadiens, en sage!...
(Refrain)

— 3 —

Amour de la mère-patrie,
Guide, soutiens les électeurs;
Loyauté! loyauté chérie,
Fais vibrer ta voix dans nos coeurs! (bis)
De St-Jean que notre mémoire
Exalte le bienfait, le talent;
Qu'enfin le vote se faisant
Il sorte avec la Victoire! (Refrain)

— 4 —

Pas de division fatale!
Non, non! pas de vote perdu!
Dans cette lutte électorale
Que son sort soit bien résolu! (bis)
Heureux et fier d'être notre homme,
Avec courage il défendra
Les intérêts du Canada
Et de la ville qui le nomme! (Refrain)

La popularité du nouveau maire était si bien fondée, qu'elle le ramena avec la même unanimité d'admiration doublée de gratitude civique, au fauteuil de la présidence.

Cette fois, ce fut l'élite de la société canadienne-française qui voulait offrir un hommage particulier au nouveau magistrat. Il fallait une voix éloquente, quasi fraternelle, et l'on ne pouvait mieux faire que de prier une société, dont le Docteur Saint-Jean avait été le président magnifique, d'être cette voix. La reconnaissance de nos compatriotes s'exprima en ces termes par la voix de l'Institut canadien-fraçais d'Ottawa:

A Son Honneur le maire Pierre St-Jean,

Maire d'Ottawa,

Monsieur le Maire,

Nous, les membres de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, ne saurions laisser passer votre élévation au poste important de maire d'Ottwa, sans vous témoigner le plaisir que nous en ressentons tant individuellement qu'en notre qualité de membres d'une institution littéraire et nationale qui vous a appelé cinq fois à la présider et dont vous êtes encore aujourd'hui l'un des directeurs.

Votre élection à la première magistrature, à la position la plus en vue, la plus honorable et la plus pleine de responsabilité de cette ville, élection faite à l'unanimité des citoyens de toute origine et de toute croyance, votre élection, disons-nous, prouve d'abord en quelle haute estime chacun vous tient dans la capitale du Canada, et ensuite que notre Institut vous a rendu justice en vous confiant les charges les plus importantes de son ressort. Oui, nous le disons avec orgueil, l'Institut, depuis de longues années, a rendu hommage à votre caractère de citoyen intègre, à vos talents d'homme de profession et d'homme public; il a reconnu votre dévouement aux institutions nationales, et il vous a vu avec joie recevoir de vos concitoyens les plus hautes marques de confiance qu'il est en leur pouvoir de vous donner: il est fier de voir honorer par toute la population de la Capitale un homme de valeur qu'il a lui-même si souvent honoré. Nous formons les voeux les plus sincères et les plus ardents pour que vous remplissiez vos nouveaux devoirs de façon à ce que la gloire en rejaillisse sur votre famille que vous aimez tant, sur notre institution que vous avez si fidèlement servie, et sur vos compatriotes auxquels vous vous êtes toujours montré si dévoué.

Nous vous souhaitons en plus la santé, sans quoi il est si difficile d'accomplir de grandes choses, et à Madame la Mairesse et à votre charmante famille, nous souhaitons le courage de supporter les nombreuses absences du foyer que lui imposeront vos nouvelles fonctions. En retour, souvenez-vous de notre institution, et, de même qu'elle a eu confiance en vous dans le passé, aidez-la de vos conseils dans les pas difficiles qu'elle pourrait avoir à franchir.

Ottawa, 19 janvier 1882.

Victor BARRETTE.

AU JOUR LE JOUR

Sa nécessité

Des religieux espagnols en exil ont fait à des frères étrangers cette confidence précieuse: "Nous avions beaucoup d'oeuvres . . . mais pas une Presse corrélative. Nous possédions des églises, des couvents, des collèges . . . mais pas une Presse suffisante pour les défendre." La Révolution est arrivée et le nouveau régime a confisqué églises, couvents et collèges.

Cette histoire n'est pas propre à l'Espagne. Les évêques d'Italie, dans une lettre pastorale collective, signalent le petit nombre de journaux catholiques italiens et jettent le cri d'alarme.

Il y a quelques années, M. le chanoine Coubé déclarait: "La France catholique a jeté des millions, des milliards même, dans des oeuvres excellentes, telles que les hôpitaux, les écoles, les églises, les chapelles, les couvents, les missinos. Certes, ces oeuvres méritaient toutes nos sympathies et elles ont fait beaucoup de bien; mais, sans vouloir leur nuire, et, au contraire, dans leur intérêt même, permettez-moi de dire qu'il y en a deux autres auxquelles il fallait donner plus abondamment encore, car ce sont elles qui devaient empêcher toutes ces fondations pieuses de périr: c'était l'oeuvre électorale et son auxiliaire, l'oeuvre de la Bonne Presse.

"A quoi bon construire et doter à grands frais des hôpitaux, des écoles, des églises, si le législateur de demain doit nous les confisquer et les laïciser, chasser nos infirmières des hôpitaux, nos Soeurs des écoles, et désaffecter nos églises! . . . Ne valait-il pas mieux donner un peu moins, pendant quelque temps, rationner toutes ces belles oeuvres et, avec l'argent ainsi épargné, fonder et répandre les bons journaux et faire élire de bons députés qui eussent fait de bonnes lois et assuré la liberté de la religion et de toutes ces oeuvres elles-mêmes?"

M. Talmeyr, journaliste français, exprimait ainsi la même idée il y a trente ans: "Rappelez-vous l'inexorable vérité: ayez la Presse et vous aurez tout. Si les catholiques, là où ils ont construit cent églises, en avaient sacrifié dix à la fondation d'une véritable Presse, on ne leur aurait pas pris les quatre-vingt-dix autres."

Quand les catholiques se rendront-ils à l'évidence et garderont-ils pour les journaux qui défendent leur foi le patronage qu'ils accordent si largement aux feuilles impies ou neutres?

La famine en Russie

Les nouvelles alarmantes qui nous arrivent de Russie, depuis plusieurs semaines, à propos d'une grande disette de pain et de blé, sont-elles exagérées? Certaines agences nous parlent de misères effroyables; d'autres prétendent que le peuple russe ne manque de rien.

La lettre collective de l'épiscopat grec-catholique d'Ukraine polonaise mettra fin au doute qui avait été cré à ce sujet: "L'Ukraine est à l'agonie, y lit-on. Sa population meurt de faim. Le système homicide du capitalisme d'Etat, basé sur l'injustitce, le mensonge, l'incrédulité et la dépravation, a conduit au bord du gouffre ce pays jadis si riche . . .

"Nous voyons aujourd'hui les suites de la domination des bolchevistes; la situation est terrible et elle empire de jour en jour.

"A la vue de ces crimes, la nature humaine est muette d'épouvante et le sang se glace dans les veines . . .

"En face du monde entier, nous protestons contre l'oppression des enfants, des pauvres, des faibles et des innocents, et nous citons les oppresseurs devant le tribunal du Tout-Puissant.

"Le sang des travailleurs qui, mourant de faim, cultivent la terre noire de l'Ukraine, crie vers le ciel et appelle sa vengeance, et la voix des moissoneurs affamés monte jusqu'au Dieu tout-puissant."

Dans une lettre sur le même sujet, S. E. le cardinal Innitzer, archevêque de Vienne, déclare qu'"aucun essai de démenti ne pourra contredire le fait que par centaines de mille et même par millions des créatures humaines ont péri de faim, ces derniers mois, dans la Russie des Soviets."

Les causes de la famine, indépendamment des conditions climatériques défavorables et des dégâts causés par la rouille du blé au cours de l'année dernière, proviennent surtout de l'échec du système collectiviste.

Les paysans, découragés, cultivent mal. Ils se volent souvent dépouilles de leurs semences. S'il sont pris en flagrant délit de sabotage ou de révolte, s'ils en sont même soupçonnés, ils sont emprisonnés, exilés, fusillés. Au cours des derniers mois, des milliers de paysans ont été massacrés par l'armée rouge. Et il y en a encore qui prétendent que la Russie soviétique est le paradis des travailleurs agricoles.

Ch. G.

Il ne faut faire aucune correction par honneur, mais uniquement par charité.

Saint FRANÇOIS DE SALES.

FEUILLES D'AUTOMNE

Lorsque l'Eté, vaincu par les vents froids du Nord,
Tout doucement s'enfuit, expulsé par l'Automne;
Quand le rameau gémit sur le tronc qu'il festonne,
La Nature, pour lors ,revêt son manteau d'or.

Le beau feuillage vert, où le pinson s'endort
Par les soirs de juillet quand la brise chantonne,
Frémit d'une complainte au refrain monotone,
Sent passer en sa chair le frisson de la mort.

L'oiseau s'est envolé vers des cieux de lumières...
La feuille va quitter sa tige hospitalière,
Puis s'en ira, bercée de tous les vents.

Dans sa course, elle plane au-dessus de la cime
Qu'elle revêtissait de ses voiles mouvants;
Puis elle ira mourir dans le creux d'un abime.

Marc LAFORCE.

TRIBUNE LIBRE

LES CAMPS DE CONCENTRATION

M. le Rédacteur,
Le Droit,
Ottawa, Ont.

M. le Rédacteur,

Permettez-moi, M. le Rédacteur, de prendre la liberté de vous demander l'hospitalité d'une colonne de votre journal pour dévoiler les conditions actuelles qui existent dans les camps de concentration, pour chômeurs, et celui en particulier de Petawawa, et pour énumérer nos demandes.

M. le Rédacteur, la vie de ces camps est loin d'être agréable et intéressante, à cause des traitements que nous subissons.

Nous devons, M. le Rédacteur, donner un travail pénible et assidu, soit en abattant des arbres, soit en construisant des chemins, et sous une surveillance arrogante des contremaîtres ,et recevoir comme rémunération le vêtement qui n'est que prêté, la nourriture qui est loin d'être satisfaisante et une allocation de vingt sous par jour qui est loin d'être réconfortante.

Monsieur le Rédacteur nos demandes sont les suivantes:

1o—Que notre allocation de vingt sous par jour soit portée au moins à cinquante sous par jour, comme dans les camps où les gens construisent le Trans-Canada. Car M. le Rédacteur, nous donnons une journée de travail qui vaut certainement trois dollars, car c'est un travail qui apporte une amélioration et des revenus au pays. En temps normal, l'on paierait, pour ces travaux, une échelle de salaire plus élevée.

2o—Que notre allocation pour l'alimentation qui est de dix-huit sous par jour, soit portée à trente-cinq sous, comme dans l'armée.

M. le Rédacteur voici la liste des aliments pour un camp de cent-cinquante hommes: cent livres de pommes de terre, cent-cinquante livres de viande, cent livres de légumes, vingt livres de bacon, seize livres de beurre, trois livres de thé, trois livres de pois, dix livres de sucre, six boites de lait condensé, quinze livres de fèves, et si le chef désire de la farine, du saindoux, des confitures, etc.. il est obligé de l'acheter en coupant les rations, soit de viande, de pain, etc. Croyez-vous, M. le Rédacteur, que cela est suffisant?

3o—Que les mets soient mieux apprêtés, et que tous les ingrédients nécessaires à la préparation et à la cuisson des aliments soient fournis.

4o—Que les conditions sanitaires soient observées dans les cuisines.

5o—Que les vêtements soient donnés à toutes personnes, quittant le camp après deux mois de travail; et non point enlevés comme on le fait dans le moment. Et que les autorités donnent le linge, tel que préconisé dans la loi des camps de concentration, soit quatre paires de bas, au lieu de deux, deux chemises, au lieu d'une, deux paires de pantalons de travail, au lieu d'une.

6o—Que les soins médicaux soient fournis plus libéralement.

7o—Que les frais de transport d'une personne quittant le camp définitivement après quatre mois de travail, soient payés sur une distance de 220 milles.

8o—Que des amusements soient fournis, tels que sports, radios, livres et journaux.

9o—Que les contremaitres soient moins sévères et moins arrogants, car nous ne sommes point des esclaves.

10o—Surveillance plus étroite sur les moeurs et la morale des personnes de ces camps car Petawawa rivalise avec Sodome.

11o—Qu'un aumônier soit nommé en permanence à Petawawa comme à Valcartier.

Et nous tenons à protester contre les articles dans lesquels le gouvernement leurre le peuple, en disant que le coût d'une personne est de un dollar par jour. Oui, un dollar par jour si l'on fait la répartition des hauts salaires payés aux autorités de ce camps, car en réalité le coût en est environ de quarante à cinquante sous.

Nous protestons contre la propagande communiste, qui se fait presque sous les yeux des autorités.

M. le Rédacteur je vous remercie du plus profond de mon coeur, au nom de ceux qui vivent l'impossible vie acquise au prix de mille désillusions, et de la source féconde que sont les larmes, de votre bienveillance et de votre généreuse hospitalité.

Votre tout dévoué,

Raoul de Gaspé Meilleur,
Président de la Young Christian Unemployed Association.

M. Mosher réélu par les cheminots

La 16e convention de la Fédération Canadienne des employés de chemins de fer (Canadian Brotherhood of Railways Employees) qui siège à Ottawa depuis plusieurs jours, a terminé son travail par l'élection de ses officiers. M. A.-R. Mosher, d'Ottawa, a été réélu président et les autres officiers sont: vice-président, M. J.-E. McGuire, de Montréal; secrétaire-trésorier, rédacteur et gérant du "Canadian Railway Employees Monthy", M. M. MacLean, d'Ottawa. Dans l'exécutif on remarque MM. Ernest Bolduc, de Lévis, George-E. Low, de Moncton, J.-F. McDonough, de Toronto, H.-B. Crawford, de Sydney, A.-N. Lowes, de Vancouver, et N.-L. Preston, de Winnipeg. Un vote de remerciements a été voté au maire Allen pour son discours de bienvenue et la cordiale hospitalité accordée par la population d'Ottawa aux délégués de l'Association.

Clémence de la cour pour René Champagne hier

LE MAGISTRAT BOUCHER NE VEUT PAS L'ENVOYER AU PENITENCIER. — AVEC LARABIE, IL EST CONVAINCU DE VOL.

René Champagne, 20 ans, 24 rue Chapel, et Léo Larabie, 21 ans, 25 rue Longfellow, Eastview, ont été convaincus du vol de 522 livres de plomb d'un caveau au cimetière Beechwood le 20 septembre, quand ils ont comparu hier après-midi devant le magistrat Boucher en cour de police du comté. Champagne, qui avait déjà un dossier, a été sentencié à un an défini et à une autre année indéfinie à la prison provinciale tandis que Larabie recevra sa sentence lundi prochain.

Le magistrat a sévèrement réprimandé les deux accusés. Il les a accusés d'avoir menti dans leurs témoignages. Larabie en était à son premier délit. Champagne pleura tandis que la cour, mise au courant de ses délits dans le Michigan et à Toronto, déclara: "Je ne suis pas désireux de vous envoyer à un pénitencier où vous rencontreriez des criminels endurcis. Je vais vous donner une autre chance pour songer quel sera votre prochain terme si vous vous faites arrêter de nouveau."

L. Schachter, 280 rue St-André, dans son témoignage, dit qu'il avait acheté les 522 livres de plomb pour $11.50. Les détectives Sabourin, qui fit l'enquête, et MacDonnell, de la police d'Ottawa, ont aussi témoigné.

Me Arthur Cluffe, procureur des accusés, implora la clémence de la cour pour Larabie.

Ces programmes seront transmis par tout le pays

INITIATIVE DE LA COMMISSION DE RADIO EN FAVEUR DE L'OUEST ET DES PROVINCES MARITIMES.

La Commission Canadienne de la Radiodiffusion a annoncé hier soir qu'elle avait complété les arrangements nécessaires pour l'irradiation des programmes de haute tenue musicale dans l'ouest du Canada et les provinces maritimes aussi bien que dans Québec et Ontario. Le coût élevé de la transmission des programmes aux parties éloignées du Canada avait jusqu'ici empêché la Commission de prendre cette initiative. Cependant, elle a maintenant réussi à faire un marché avec les compagnies de télégraphie et le coût de la transmission a été réduit de moitié.

Plusieurs patrons de programmes de haute qualité, qui ont confiné leurs concerts aux postes d'Ontario et de Québec ont manifesté leur intention de transmettre ces programmes à l'est et à l'ouest. La Commission a appris que ces programmes seront annoncés largement dans les journaux par tout le Canada. En plus d'apporter plus de programmes radiophoniques dans l'ouest et dans les provinces maritimes, l'entente permettra aux postes de ces régions de jouir d'une plus forte proportion d'irradiation commerciale.

Personne n'a été tenu responsable de cette tragédie

Un jury du coroner, siégeant sous la présidence du Dr Harry Dover, a fait enquête sur la mort d'Edward Davis, qui fut renversé et mortellement blessé la semaine dernière par un automobile qui circulait sur le chemin de Richmond. Il a rendu un verdict de mort accidentelle, en n'attachant aucun blame au conducteur de l'auto, M. Henry Shaw de Perth, qui était représenté par Me Jack Grace. Me J.-A. Ritchie, C. R. substitut du procureur général, a interrogé les témoins.

Un cycliste blessé péniblement hier

F.-J. Fagan, 369 Echo Drive, a été péniblement blessé vers 5 heures hier après-midi en se faisant renverser de sa bicyclette par un automobile sur le chemin à l'arrière du bloc de l'ouest des édifices du Parlement. Fagan conduisit sa bicyclette dans le sentier d'un auto conduit par Mark Appleby, de Gananoque, Ont. Le constable Tavell, de la police fédérale, transporta le blessé à l'hôpital Général, rue Water dans l'automobile de M. Tavell.

Fagan souffrait d'une profonde coupure au front, de fracture probable de plusieurs côtes et de contusions à la figure et à la cheville droite. Il a été détenu à l'hôpital. Son état n'est pas grave cependant.

L'affaire Barr

Me J.-A. Ritchie, C.R., substitut du procureur général pour Carleton, étudie soigneusement le procès-verbal de l'enquête du coroner sur la mort de J.-A. Rivington, avant de décider s'il prendrait des procédures contre A.-J. Barr de Carp, beau-frère du défunt.

Bambin blessé

Cecil Seymour, fils âgé de huit ans de M. et Madame Nelson Seymour, de Kemptville, est inconscient à l'hôpital municipal, où il a été conduit hier soir. En rentrant de l'école avec son frère, hier midi, il alla donner de la tête sur le côté d'un camion. Un médecin pansa une blessure d'apparence ordinaire sur un oeil du garçon. Hier soir, Cecil se sentit mal et le médecin le fit conduire à Ottawa.

Nouveaux Chapeaux d'Automne

Velours
Feutre de Choix
Crêpe
1.59

Entrées de tête—21½ à 24½.

Chapeaux de Murphy-Gamble, avec toute leur qualité et leur élégance, au bas prix de 1.59. Voilà assurément une aubaine par excellence. Dans l'assortiment se trouvent des turbans faits à la main, des nouveaux bérets, des nouveaux canotiers, les dernières conceptions en vogue. Dans les teintes noires, brunes, grises, vertes et vin. Venez de bonne heure. !

Troisième Etage

Murphy-Gamble
Limited

NE VOUS EXPOSEZ PAS À DES ÉCHECS AVEC UNE POUDRE À PÂTE INFÉRIEURE. EMPLOYEZ LA MEILLEURE—LA MAGIC. VOUS AUREZ LA CERTITUDE DE RÉUSSIR

DIT MISS JESSIE DE BOTH
directrice des fameuses Ecoles Ménagères De Both

MAGIC

—Ne coûte pas tout à fait ¼ de sou de plus par cuisson que la poudre à pâte la meilleur marché. Pourquoi ne pas employer cette poudre de qualité supérieure et être assurée des résultats?

"NE CONTIENT PAS D'ALUN." Cette déclaration sur chaque boite est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun ni ingrédient nuisible.

Fabriquée au Canada

THE SAFE SOAP
Cuticura SOAP MEDICINAL TOILET
FOR EVERY SKIN

Fait des plus purs ingrédients, dans des conditions hygiéniques idéales, le **Savon Cuticura** est ce qu'il y a de mieux pour la toilette quotidienne des enfants et des adultes. Délicatement médicamenté et légèrement émollient, il protège la peau et prévient les maladies cutanées. Prix 25c.

Dépositaire canadien:
Lyman Agencies Limited
286 rue Saint-Paul ouest, Montréal.
Fabrication Canadienne

Jour d'Action de Grâces
PRIX RÉDUITS
dans tout le Canada et pour certaines destinations aux Etats-Unis

Voyages de 4 jours

Billet simple plus un quart pour voyage aller et retour. A l'aller, les billets sont valables du vendredi midi, 6 octobre, jusqu'au lundi midi, 9 octobre; au retour, avant minuit, mardi, 10 octobre, 1933 (du point de départ).

Voyages d'un jour

Billet simple pour voyage aller et retour. Billets valables dans tous les trains partant après 1.00 a.m. dimanche, le 8 octobre ou lundi, le 9 octobre. Retour au point de départ avant minuit, le MÊME JOUR.

Billets et renseignements complémentaires de tout agent des M-1707

CANADIEN NATIONAL
PACIFIQUE CANADIEN

SAVEUR ABSOLUMENT INIMITABLE

Vous n'avez qu'à goûter les Kellogg pour vous rendre compte pourquoi ils sont les Flocons de Maïs les plus populaires au monde. Délicieuse saveur et un croustillant absolument inégalable.

Tous les paquets rouges-et-verts sont garantis par W. K. Kellogg. Lorsque l'on vous offre des substituts, rappelez-vous que ce n'est pas conforme au bon service. Fabriqués par Kellogg à London, Ontario.

Kellogg de Qualité

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT